

digne d'estime. Doué de beaucoup de sens pratique et d'un remarquable talent oratoire, il s'était fait une place importante dans les conseils de son parti et dans la législature. L'honorable M. Duffy possédait le respect de ses adversaires. Sa mort soudaine et prématurée a excité des regrets universels. Il n'a pas encore été remplacé dans le gouvernement de Québec, l'honorable M. Parent ayant assumé temporairement les fonctions de trésorier.

* * *

La session fédérale menace de durer plusieurs semaines, peut-être jusqu'au mois de septembre. Plusieurs importantes mesures, telles que le bill de remaniement des comtés, et celui de la commission des chemins de fer, vont absorber encore beaucoup de temps. Et la grave question du Grand-Tronc-Pacifique va évidemment soulever de longs débats et provoquer une bataille parlementaire acharnée.

Voici les grandes lignes du projet que le gouvernement se propose, paraît-il, de soumettre aux chambres. Il s'agit d'une ligne trans-continentale, de l'Atlantique au Pacifique, passant plus au nord que le chemin de fer du Pacifique actuel. Le gouvernement construirait lui-même la section orientale de cette grande ligne, de Moncton à Winnipeg, via Québec. Il la louerait pendant cinquante ans à la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique. Celle-ci ne paierait aucun loyer, durant les premiers cinq ans; durant les seconds cinq ans, elle ne paierait pas plus que le chiffre de ses recettes nettes, déduction faite de ses dépenses d'exploitation; et pour les quarante dernières années, elle paierait 3 pour cent sur le coût de construction. Quant à la section occidentale, de Winnipeg au Pacifique, la compagnie la construirait elle-même; le gouvernement lui garantissant ses bons jusqu'à concurrence de \$13,000 par mille au maximum, pour la partie de la ligne qui s'étendrait de Winnipeg aux montagnes Rocheuses, et de \$30,000 pour la partie des montagnes Rocheuses au Pacifique.